



Centre de Gestion
de la Fonction
Publique Territoriale

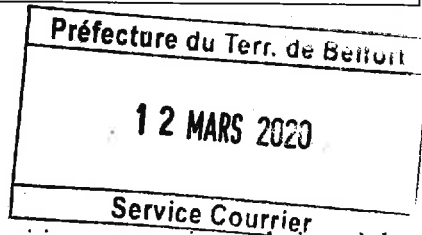
**TERRITOIRE DE BELFORT
CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

n° 2020 - 20

ARRETE PORTANT LISTE D'APTITUDE AU GRADE
D'INGENIEUR AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE

Le Président,

VU



- La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 39 ;
- Le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- Le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;
- Le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, et notamment ses articles 7,10,12 et 14 ;
- L'arrêté n° 2020-02 du 9 janvier 2020 portant ouverture de deux postes à la promotion interne d'ingénieur territorial suite à examen professionnel ;
- L'avis de la Commission Administrative Paritaire de catégorie A du 10 mars 2020 ;

ARRETE

Article 1 :

Est inscrit sur la liste d'aptitude au grade d'ingénieur territorial à la promotion interne, au titre de l'article 10 du décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié :

Stéphane RIGOULOT

Territoire d'énergie 90

Article 2 :

Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort et publié.
Il pourra être contesté devant le tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de ladite liste.

Belfort, le 12 mars 2020

Le Président,
Robert DEMUTH

